Etude des termes de l'échange

Selon le site web de l'Insee, les termes de l'échange sont définis comme :

« Le rapport, pour un produit donné, entre l'indice du prix des exportations et celui des importations, indices exprimés selon une même année de base.

Une amélioration des termes de l'échange de 1 % signifie que la croissance du prix des exportations est 1 % plus forte que celle du prix des importations. Elle signifie aussi une détérioration de la compétitivité-prix française.

Inversement une baisse des termes de l'échange signifie une amélioration de la compétitivité-prix. Ce rapport peut être calculé par produit, pour un ensemble de produits ou globalement. »

Les termes de l'échange sont la plupart du temps calculés à partir d'indices de prix comme suit :

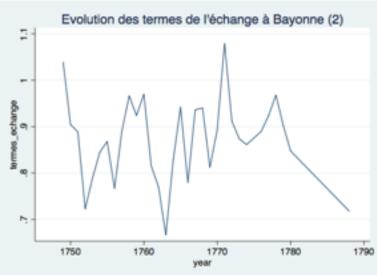
$$\textit{Termes de l'échange} = \frac{\textit{indice des prix à l'exportation}}{\textit{indice des prix à l'importation}} * 100$$

Comme décrit dans les précédents documents, il existe plusieurs manières de calculer des indices de prix. Ici, les deux types de graphiques des termes de l'échange différent par la méthode de calcul d'indices de prix. Le premier type de graphique utilise des indices de prix calculés selon la méthode des indices chaînés (1), tandis que le second type de graphique s'appuie sur des indices de prix calculés par la méthode des ventes répétées avec le calcul des effets fixes (2).

Il s'agit de comparer les deux types de graphiques des termes de l'échange obtenus avec ces deux méthodes sur différents exemples.

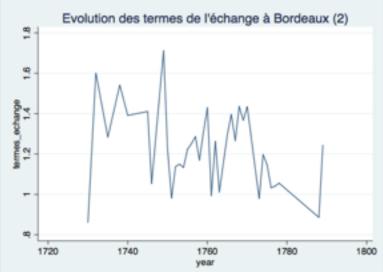
Termes de l'échange à Bayonne





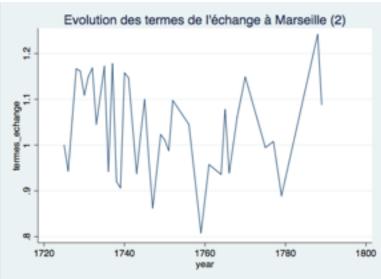
Termes de l'échange à Bordeaux





Termes de l'échange à Marseille





Termes de l'échange à La Rochelle



